

REUNION DES FAMILLES

EHPAD La Bourdaisière de Montlouis-sur-Loire

03/02/2023

Animation réalisée par Yolande De la Cruz, présidente du CVS

Thématiques présentées :

- France Services :
 - Mise en place d'une permanence France Services au sein de l'EHPAD à compter du mois de mars 1 après-midi par mois
 - Présentation réalisée par :
 - Laëtitia MILON, agent d'accueil de France Services
 - Jonathan VAUVERT, directeur de la Solidarité de la ville de Montlouis
- Plateforme Happydom
 - Mise en place d'une plateforme de communication et de services entre le référent du résident et l'EHPAD
 - Présentation par Angélique SOULABAILLE d'Happydom
- Nouveau psychologue :
 - Romain RODE présente son rôle et ses missions
- Les différents recrutements réalisés
 - Evocation des difficultés de recrutement et des démarches réalisées afin d'y remédier.
 - Présentation par Caroline STREIFF, DRH
- Annexes au contrat de séjour sur la liberté d'aller et venir
 - Elle concerne les résidents entrant en unité protégée ainsi que les résidents bénéficiant du système sentinelle détectant le franchissement de l'enceinte de l'établissement. Elle est systématiquement issue d'une réflexion pluridisciplinaire et est soumise à l'accord des familles.
 - Présentation par Clémence MARTIN, directrice des services économiques et logistiques
- Nouvelle approche non médicamenteuse :
 - Formation terminée d'une infirmière de Bléré pour mise en place de séances de Toucher-massage dans le cadre de la direction commune - cycle de 3 mois par bâtiment d'EHPAD - démarrage sur Montlouis depuis le début de l'année
 - Présentation par Caroline STREIFF, DRH

- Travaux et aménagements :
 - Finalisation du jardin thérapeutique aux abords du bâtiment
 - Présenté par Clémence MARTIN, directrice des services économiques et logistiques

- Tarif Hébergement
 - Préconisation d'une augmentation sur 2023
 - Rappel de l'habilitation à l'aide sociale possible pour les personnes que l'augmentation mettrait en difficulté.
 - Présenté par Aude BELFILS, directrice générale

- Questions diverses :
 - Demande à ce qu'en journée aucun agent n'entre dans la chambre d'un résident si celle-ci est fermée à clé, même pour y déposer du linge. Il faut obtenir son accord pour y pénétrer.
 - Animations proposées exprimées en nombre insuffisant par rapport au nombre de résidents, notamment le week-end. Evocation des difficultés de recrutement dans les soins et qu'il n'y a qu'une animatrice pour 130 résidents. Cette dernière travaille sur jours ouvrés, sauf exception pour une manifestation particulière.
 - Disparition énoncée d'un bijou : la famille va déposer une plainte en gendarmerie.
 - Demande d'accès à des terrasses du 1^{er} étage.
 - Question sur le bon usage des dépenses de l'EHPAD : en tant qu'établissement public, l'EHPAD ne cherche pas à réaliser de bénéfice et toutes ses dépenses sont contrôlées par le Trésor public.